

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 22	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, M. MOLIN ; Mme PINGAT, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	
Nb de procurations : 4	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : M. PETIGNY pouvoir à Mme BOUDRY Mme CALONNE pouvoir à Mme BUGADA Mme LAMY pouvoir à Mme BRIOT GAIDIOZ Mme CHATEAU pouvoir à Mme DEPIERRE
Convocation du : 17 / 09 / 2024	SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PINGAT

DÉLIBÉRATION N° 06 :

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole

Mme la Maire expose à l'Assemblée,

- Créé en février 2019, le Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole est une association loi 1901 composée de citoyen.ne.s qui fonctionnent en autonomie, grâce au soutien de ses adhérent.e.s.

Pour la seconde fois, l'association sollicite une subvention exceptionnelle des collectivités pour leur apporter un soutien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (1 contre), décide :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 200 € au Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole, sous réserve que l'action de l'association s'étende aux structures locales.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Arbois, le 30 septembre 2024

La Maire,

Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

Martine PINGAT